UCL Université catholique de Louvain

LBARC1307

2015-2016

Projet d'architecture approfondi: territoires

3.0 crédits	60.0 h	1q

Enseignants:	Honhon Philippe ; Van Craen Ariane ; Caucheteux Philippe ; Wuillaume Gregoire (coordinateur) ; De Visscher Jean-Philippe ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles
Thèmes abordés :	En complément au cours de projet d'architecture, le projet « Territoire » est une initiation à l'aménagement urbain et territorial. Il introduit aux enjeux des réseaux publics et aux échelles de l'inscription urbanistique du projet. Il développe un travail de conception et de composition d'aménagement d'espace public dans un contexte de quartier. Il identifie l'ensemble des conditions du projet urbain : géographiques, historiques, sociales, économiques, environnementales, paysagères, réglementaires ' . De manière générale, le projet « Territoire », initie en Bac 3 et est approfondi en Master1 & mp; 2. Il opère de façon concomitante avec le questionnement du projet d'architecture Q5.
Acquis d'apprentissage	Le projet « Territoire » initie l'étudiant à la complexité de l'aménagement de l'espace public au regard du bâti existant et projeté inscrit dans un quartier urbain donné. A la fin de cette activité, l'étudiant sera capable de : -- inscrire sa réflexion dans un champ interdisciplinaire inhérent aux projets de développement urbain et territorial ; -- découvrir et évaluer de façon critique et sensible les richesses et les ressources des quartiers urbanisés dans toutes leurs composantes et les situer dans la ville et le territoire ; -- situer la place d'un quartier dans la ville et le territoire auquel il appartient ; -- concevoir et développer un projet d'aménagement d'espace public. *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	L'évaluation des acquis d'apprentissage se fait sous forme d'une remise finale, pondérée par une évaluation continue. Des remises intermédiaires permettent à l'étudiant de situer l'avancée de son travail (ou celui de son groupe) tout au long du processus d'apprentissage.
Méthodes d'enseignement :	L'étudiant s'exerce à l'architecture par le projet. Dans et par le projet, il développe une aptitude active à l'exploration et à l'analyse de références, à la confrontation d'idées et à l'intégration des connaissances. L'atelier d'architecture est un lieu d'échange et de travail où la présence de l'étudiant est requise. Dans le cadre des projets individuels et collectifs proposés, l'atelier exploite diverses méthodes pédagogiques et didactiques : l'interaction collective, les "tablées", l'accompagnement individualisé, l'affichage et les critiques collégiales, les exposés thématiques, le voyage d'étude. Parallèlement aux activités encadrées au sein de l'atelier, l'étudiant élabore, développe et finalise ses projets de manière autonome.
Contenu :	Le cours introduit l'option « territoires » qui sera proposée à l'étudiant en Master sur le site de Bruxelles. Il consiste à comprendre un territoire donné et son processus d'évolution par la lecture, l'analyse et la restitution de la compréhension de celui-ci par le projet. L'atelier s'organise en petits groupes de travail (entre 3 et 5 suivant les années). Chaque groupe situe sa zone d'intérêt à l'intérieur d'un site proposé par les enseignants. Sans quitter la vision d'ensemble (ville, commune, quartier, îlot, place, rue, parcelle ...), le groupe restitue au moyen de plans et de maquettes (aux échelles appropriées) les lectures multiples du territoire (parcellaire, infrastructures, divisions territoriales, traces historiques '). En conséquence, il proposera un aménagement urbain précis et localisé en relation avec les enjeux de la ville et de son développement à venir. Plusieurs exposés, présentés par des experts en la matière, ponctuent la période de l'atelier. Ils permettent à l'étudiant de situer son travail dans un contexte global relatif aux questions du territoire.

Bibliographie :	-- LACOUR, M. ;DELHAYE, I. ; DUMONT, M. ; HELSON, JM. ; HOUDE, J. ;MOUREAU, C. ; PERON, D. ; VAN BEECK, G., Morphologie urbaine à Bruxelles, Bruxelles, CERAA, 1991 -- LYNCH, K., Voir et planifier, l'aménagement qualitatif de l'espace, Paris, Bordas, 1982 -- LYNCH, K., L'image de la Cité, Paris, Bordas, 1976 -- LA VILLE FERTILE, vers une nature urbaine, Paris, catalogue de l'exposition à la Cité de l'architecture & mp; du patrimoine, paysage actualités, 2011 -- PANERAI, P. ; DEPAULE, JC. ; DEMORGON, M. ; VEYRENCHE, M., Eléments d'analyse urbaine, Bruxelles, AAM, 1980. -- SITTE, C., L'art de bâtir les villes, Paris, l'Equerre, 1980. -- Outils cartographiques : Brugis, www.brugis.irisnet.be/
Autres infos :	Le cours de projet d'architecture territoire est ouvert aux étudiants du site de TRN sous forme d'une mineure libre.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/BXL	ARCB1BA	3	-	